

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

ADMINISTRATION

CAHORS : L. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Cahors, le 14 Janvier

Bulletin

L'affaire Max Lebaudy est le prélude d'une série de scandales qui menace d'être longue. Chaque jour amène la découverte de nouvelles trames qui avaient été ourdies par une bande de rastaquouères, partis en chasse contre les millions du jeune prodigue. L'opinion s'émue en présence de telles turpitudes et l'on se demande avec effroi dans quel monde nous vivons.

La cause du pauvre soldat millionnaire était bien compromise, entouré comme il l'était.

L'affaire Lebaudy et le Transvaal se partagent l'intérêt du jour. Cette dernière question accapare de plus en plus l'attention publique. On est pris, malgré soi, d'un certain sentiment de sympathie, sinon d'admiration, pour cette race des Boërs qui, il y a deux siècles, ne se comptaient que par centaines et que l'on voit aujourd'hui, forts de leurs droits, tenir tête à l'anglais envahisseur, et exiger des conditions réparatrices telles que n'oseraient en demander une grande nation européenne.

L'Angleterre sent bien qu'elle ne tient pas le bon bout dans cette affaire ; son agression sur le Transvaal a été injustifiable et son instinct cupide, a été, comme toujours, son seul mobile ; aussi se trouve-t-elle blâmée par le monde entier qui appuie, s'il n'encourage, l'attitude du président Krüger.

Dans son message en réponse au message de la reine d'Angleterre, M. Krüger dit : « J'ai fait informer votre gouvernement que j'ai réellement l'intention d'agir dans ce sens (ici M. Krüger fait allusion à la livraison du docteur Jameson aux autorités anglaises, afin que Jameson et les sujets britanniques qui se trouvaient sous ses ordres, soient punis par le gouvernement de Sa Majesté) et je ferai connaître à Votre Excel-

lence la décision finale à ce sujet, aussitôt que Johannesburg sera revenu à un état de tranquillité et d'ordre. »

La reine d'Angleterre avait insinué que la coopération des races anglaise et hollandaise était nécessaire à la paix, au développement et à la prospérité du Sud de l'Afrique. Le président Krüger n'y fait aucune allusion. La presse anglaise ne sera certainement pas très satisfaite de ce message.

Si nous tournons nos regards vers l'Italie, nous voyons que les embarras de nos voisins sur la terre d'Afrique sont toujours très grands. Le manque de nouvelles précises et l'irrégularité des courriers font toujours naître des appréhensions ; on va jusqu'à prétendre que le ministère a reçu des nouvelles qu'il n'ose pas publier.

On se demande si les Abyssins ont été repoussés à l'attaque de Makallé, car, d'après les dépêches, l'attaque aurait été interrompue par la tombée de la nuit.

L'objectif principal de la marche de Ménélick est certainement Axonum, la ville sainte des Ethiopiens.

A la Consulta et au ministère de la guerre, on n'est pas sans quelque inquiétude, car on ne reçoit pas de détails nouveaux sur l'attaque de Makallé.

Les Abyssins ont-ils réellement été mis en déroute ? On l'espère, mais on ne peut l'affirmer.

Voyons maintenant l'Espagne qu'épuise la guerre de Cuba.

Les dépêches reçues établissent que les bandes rebelles sont toujours battues et dispersées ; mais le lendemain ou peu de jours après, on apprend qu'elles se sont reformées. Toutes ces contradictions rapprochées de la démission du maréchal Campos ne jettent pas un jour favorable sur la situation et sont loin de laisser entrevoir l'issue de la campagne espagnole à Cuba.

LA RÉVISION

Dans sa dernière séance, le Conseil des ministres a décidé de ne pas s'opposer à la discussion

de la prise en considération des différentes propositions à l'ordre du jour, sur la révision de la Constitution.

Beaucoup de gens peu faits au langage et à la procédure parlementaires, en ont conclu qu'il s'agissait de la révision elle-même, et certains de nos confrères tombant dans la même erreur, sont déjà partis en guerre pour ou contre cette réforme.

Un instant ! Le ministère, qui connaît, lui, le langage parlementaire, se serait bien gardé de s'engager, à la légère, dans une question aussi grave.

Ce que le gouvernement a décidé de déclarer à la Chambre, c'est qu'il ne s'opposait pas à ce que celle-ci étudiât le point de savoir s'il y avait lieu de réviser les lois constitutionnelles.

C'est tout ! Quant au fond, le gouvernement fera connaître son opinion, quand la discussion viendra devant la Chambre, sur la révision même, c'est-à-dire aux calendes grecques.

Pour bien comprendre la procédure parlementaire, ce distinguo, il faut savoir que toute proposition déposée à la Chambre est soumise à la formalité de la prise en considération, c'est-à-dire qu'elle est renvoyée à une commission d'initiative qui se prononce sur le point de savoir si, oui ou non, la proposition est assez sérieuse pour être renvoyée à l'examen d'une commission spécialement nommée pour l'examiner au fond.

La nomination de cette commission spéciale se fait après une discussion dans les bureaux. C'est elle qui adopte, modifie ou rejette la proposition et c'est sur son rapport, que la Chambre prononce, en séance publique, les propositions.

La Chambre est actuellement saisie de sept propositions de révision tendant à réviser, sur un point quelconque, la Constitution. Ces propositions sont les suivantes :

Proposition de M. Naquet, tendant à réviser la Constitution, dans le but de la convocation d'une assemblée constituante ;

Proposition de M. Michelin, tendant au même but ;

Proposition de MM. Galiot et Pelletan, tendant à réviser la Constitution dans le but de modifier les attributions du Sénat ;

Proposition de MM. Ramel, de la Bourdonnaye et autres députés royalistes, en vue de convoquer une assemblée constituante ;

Proposition de M. Bourgeois (celui du Jura), tendant à réduire les pouvoirs du Sénat au droit de représentation et de vote suspensif.

Enfin, propositions de socialistes révolutionnaires, tendant au grand chambardement : sup-

pression de la présidence de la République, du Sénat, etc., etc.

Ces propositions renvoyées à des commissions d'initiative, ont fait l'objet de rapports de MM. Chaudey, pour la proposition de M. Castelin ; Sambry, pour la proposition Naquet ; Michelin, Gullillet et de Ramel, Noël, pour les propositions Bourgeois et Vaillant.

Tous ces rapports concluent à la prise en considération ; c'est-à-dire, qu'ils disent à la Chambre que si elle a des loisirs, elle peut nommer une commission qui examinera en détail, chacune de ces propositions et qui, finalement, lui donnera son avis. Or, le gouvernement ne s'opposera pas à ce que la Chambre use de ce droit et nomme une commission qui, au besoin, conclura au rejet de toutes ces propositions.

On voit que cela n'est ni dangereux, ni intéressant.

Ce qui sera intéressant, c'est d'entendre le gouvernement se prononcer sur le fond même de la question, c'est-à-dire sur la révision ; mais cela ne pourra venir que quand la commission spéciale, si commission spéciale il y a, aura fini son œuvre.

Or, si l'on remarque qu'il y a plus de deux ans que la première de ces propositions a été déposée et qu'elle n'est même pas, à l'heure qu'il est, prise en considération, on peut se demander quel sera, à ce moment, l'avis du ministère ou même quel sera le ministère.

Ajoutons pour mémoire que sur 502 députés, 202 seulement se sont prononcés en faveur du principe d'une révision.

On le voit : le gouvernement ne s'est pas engagé outre mesure.

INFORMATIONS

La rentrée des Chambres

C'est aujourd'hui que les Chambres ouvrent leur session ordinaire de 1896, dont la durée, on le sait, doit être au minimum de cinq mois. L'ordre du jour vient d'être dressé par les soins de la présidence de chaque assemblée.

A la Chambre des députés, il comporte l'installation du président d'âge et l'élection du bureau définitif.

Le doyen d'âge qui occupera la présidence provisoire sera, comme les années précédentes, le vénérable M. Pierre Blanc, député de la Savoie, qui atteindra le 29 juin prochain l'âge de quatre-vingt-dix ans.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 11

LA

FIANÇÉE DE L'ASSASSIN

Par PAUL TIMON

IV

2,500,000 francs

En cas de décès de Jeuriot seulement, Marchenoy pourrait y prétendre.

Fatalité ! Souchet examinait le député ; il analysait attentivement les impressions de cette âme passionnée. Il suivait son regard haineux se dirigeant du côté de Paris, vers la rue Saint-Joseph...

— Vous avez compris, M. de la Jaune ? demanda l'éleve.

— J'ai bien compris, fit le député d'une voix sombre. Je suis appelé éventuellement à cette succession... A la mort de M. Jeuriot, la fortune de M. Browtholder, cent mille livres sterling, en espèces, me revient de droit. De telle sorte que sur la simple constatation de mon identité sir Bradbury me remettra cette somme...

— C'est bien cela, vous êtes éventuellement un millionnaire, monsieur de la Jaune.

— Certes je ne vous cache pas mon étonnement, mais puis-je réellement admettre que tout ceci n'est pas une surprise ?

— Renseignez-vous, si vous doutez.

— C'est ce que je ferai, croyez-le bien. Etre riche ! Voici vingt ans que je poursuis la fortune, et vingt ans qu'elle m'échappe. Cent mille livres sterling ! Avoir deux

millions et demi à soi ! Ah ! je ne vous cache pas que je donnerais beaucoup pour les posséder tout de suite.

D'un pas saccadé, M. de la Jaune parcourait la petite chambre. Ses poings crispés semblaient menacer quelqu'un, ses yeux lançaient de sinistres éclairs ; il disait : — Qu'est-ce que je ne ferai pas pour avoir, séance tenante, ces cent mille livres sterling ?

Souchet jouissait de sa déconvenue.

— Cette affaire, reprit le député, est franchement curieuse. Comment avez-vous pu supposer qu'entre Marchenoy et M. de la Jaune il y eut une identité de personne ? Je savais que j'étais né d'un père américain, mais toutes mes recherches ont toujours été vaines pour découvrir ma filiation. De guerre lasse, je me suis fait naturaliser français, il y a dix ans, pour pouvoir me porter candidat à la députation... Comment avez-vous pu venir si sûrement parler à Marchenoy quand, pour tout le monde, je suis M. de la Jaune ?

— C'est bien simple, monsieur le représentant. M. Jeuriot a fait des recherches, il a employé le ban et l'arrière-ban de tous les Tricoches et Cacolets de Paris pour savoir où pouvait être ce Marchenoy dénommé d'une façon si précise dans l'acte testamentaire de M. Browtholder. Il y a réussi à force de recherches qui nécessitaient son absence continue de la pharmacie. Un jour qu'il était content plus que de coutume il a fait à Philippine Rueil des confidences graves. Il lui a appris qu'il avait recueilli en Amérique une grande fortune. Il lui annonça son prochain départ. Avant de s'éloigner, toutefois, il voulait prendre des dispositions pour qu'en cas de décès, son frère naturel Marchenoy héritât de lui. Il dit à Philippine Rueil que Marchenoy n'était autre que M. de la Jaune, l'éloquent orateur de la Chambre, vous-même ! Attendez-vous à sa prochaine visite, car Jeuriot est le plus honnête homme de Paris ; quand il promet de faire une chose, il tient parole.

M. de la Jaune l'interrompt :

— Je ne veux pas le voir... Je ne veux pas le voir. Je crains une mystification... dans ma situation de dé-

puté... Songez-y.

— Vous avez tort. Rien n'est plus réel.

— Pouvez-vous me montrer l'original de ce testament ?

— Soit ! venez demain soir à la pharmacie M. Jeuriot sera absent, car je lui donnerai dès aujourd'hui, par lettre un rendez-vous imaginaire auquel il se rendra. Alors je vous ferai voir cette pièce authentique.

Un silence.

M. de la Jaune songeait.

Jeuriot disparu les cent mille livres sterling étaient à lui... Deux millions cinq cent mille francs...

Soudain :

— Souchet, s'écria le député, donnez-moi un conseil. Les deux hommes se rapprochèrent.

— Faisons nos conditions, dit Souchet.

— J'accède à toutes celles qu'il vous plaira de me proposer.

— Je veux Ida.

— Je vous l'accorde. Que voulez-vous encore ?

— Rien de plus. Ida est toute ma vie. En elle j'ai résumé toutes mes aspirations. Elle, elle seule, et je serai satisfait.

D'un air distrait, M. de la Jaune l'écoutait s'emballant pour sa fille.

— Donnez-moi Ida, répéta le jeune homme, et je vous remettrai cette pièce. Serez-vous satisfait ?

— Non, répondit-il, il me faut mieux que cela.

— Quoi donc, monsieur ? Vous avez un regard effrayant... Que voulez-vous encore ?

— Que Jeuriot ne parle pas. A tout prix, il le faut. Vous avez bien dans vos bœufs quelque drogue dont la digestion soit difficile... Ceci pour nous donner du temps.

— Ce que vous me proposez est épouvantable, monsieur.

— N'en parlons plus, mais je garde Ida.

— Monsieur.

— Alors, accédez !

— C'est votre dernier mot ?

— Que Jeuriot disparaisse et vous aurez Ida...

Souchet murmura d'une voix altérée :

— Ce sera fait demain.

— A demain, soit ! Moi je retourne à la Chambre.

— A demain, soit.

Souchet fit de point en point tout ce qu'il avait promis à M. de la Jaune. Lorsque le député se présenta à la pharmacie, vers les deux heures du soir, M. Jeuriot était parti, annonçant qu'il allait à un rendez-vous très important.

Le lendemain, il revint de chez son agent de change nanti d'un titre de 1,000 dollars de rente américaine et de 18,000 francs en billets de banque. Il renferma ces valeurs dans son secrétaire, puis il se mit au lit souffrant beaucoup, comme s'il avait absorbé de la ciguë dans la salade, à la place de cerfeuil.

Il n'eut pas une indisposition, mais une maladie. Elle dura longtemps, quatre mois, pendant lesquels l'éleve le soigna avec un dévouement qui ne se démentit pas une seconde. Un matin qu'il allait mieux, il reçut d'Amérique un télégramme l'informant que le père d'Amérique n'avait jamais existé que dans l'imagination d'un chevalier d'industrie, lequel avait voulu lui voler cent mille francs d'honneurs.

De tout cela il paraissait que sir Bradbury était un vulgaire escroc.

A cette nouvelle il se répandit en lamentations.

— Sur l'arbitrage de mes valeurs, s'écria-t-il, j'ai perdu six mille francs ! Six mille francs ! autant m'arracher le codex du ventre. Avoir vécu cinquante printemps et être dupé comme un bête ?

Souchet mon bon Souchet, vous m'avez soigné comme un fils durant ma maladie, je ferai quelque chose pour vous, oui ! je ferai quelque chose pour vous.

(A suivre).

Election législative

Voici les résultats de l'élection législative qui a eu lieu dimanche, à Perpignan :

MM. Llounes, radical, 2,254 voix ; Alavail, radical-socialiste, 839 ; Bourrat, socialiste, 4,159, élu.

Il s'agissait de remplacer M. Brousse, démissionnaire.

Dimanche, une élection législative avait lieu également à Lisieux (Calvados).

M. Laniel, républicain, a été élu par 6,747 voix, contre M. Cheron, aussi républicain, qui en a obtenu 5,679.

M. Bourgeois à Lyon

M. Bourgeois, président du Conseil, ministre de l'intérieur, accompagné de M. Genie, son chef de cabinet, a quitté Paris samedi, à 2 heures 15, pour se rendre à Lyon.

M. Doumerc, ministre des finances, est allé également à Lyon avec le président du Conseil.

On télégraphie de Lyon :

Le banquet offert à MM. Bourgeois et Doumer par le comité républicain a eu lieu à midi et demi, au palais de la Bourse et comprenait 150 couverts.

Au dessert, répondant à M. Gailleton, M. Léon Bourgeois dit qu'il a accepté l'invitation que lui ont adressée la municipalité et les comités républicains, parce qu'il jugeait bon, à la veille de la rentrée des Chambres, de tracer le programme des questions que le gouvernement a l'intention de poser et de résoudre pendant la session qui commence et de délimiter en quelque sorte le terrain de la discussion du Parlement.

L'action n'est possible et efficace que si l'on s'est au préalable, débarrassé de tous les malentendus. Les deux mois qui se sont écoulés depuis que le ministère a pris le pouvoir, n'ont assurément pas été perdus ; si le cabinet a quelque mérite au vote par la Chambre de la loi des successions, au vote définitif du budget, à l'allure générale prise par les débats parlementaires, c'est qu'il a rendu aux républicains dans les Chambres la confiance et la discipline volontaire, sans laquelle aucun résultat n'est possible. C'est que, par ses déclarations et par ses actes, il a également rendu service au vieux parti républicain dans le pays.

Après avoir tracé le programme politique du gouvernement le président du conseil a terminé par un exposé de la situation et de la politique étrangère de la France.

Banquet de la ligue franco-italienne

M. Lockroy, ministre de la marine, a accepté la présidence d'honneur du banquet qu'organise la Ligue franco-italienne, à l'occasion du 25^e anniversaire de la bataille de Dijon. Le banquet aura lieu le 25 janvier, sous la présidence du général Jung, député, président de la Ligue.

De son côté, la municipalité de Talant (Côte d'Or), prépare aussi pour cette occasion une cérémonie patriotique.

Le centenaire de l'Institut

A l'occasion du centenaire de l'Institut, le président de la République a signé, sur la proposition de M. Berthelot, ministre des affaires étrangères, un décret nommant au grade de commandeur de la Légion d'honneur, M. Virchow, l'illustre savant allemand.

Instruction publique

Dans sa session ordinaire qui va s'ouvrir lundi prochain, le conseil supérieur de l'instruction publique aura à examiner, au titre de l'enseignement supérieur :

1^o Un projet de décret sur la licence ès-sciences ;

2^o Un projet de décret modifiant les paragraphes 17 et 26 de l'article 3 du décret du 31 décembre 1894 sur la licence ès-lettres.

3^o Un projet d'arrêté relatif au concours d'admission à l'école normale supérieure (section des sciences).

4^o Un projet d'arrêté modifiant le paragraphe 4 de l'article 9, titre 99, de l'ancien titre 11 de l'arrêté du 6 janvier 1882, relatif au diplôme de langue arabe.

Dans les questions intéressant l'enseignement secondaire, le Conseil est saisi :

1^o D'un projet de décret relatif aux aspirants aux fonctions de l'enseignement secondaire public pour lesquelles est requis le grade de licence ès-sciences ; 2^o des projets de concession à des établissements libres d'enseignement secondaire ; 3^o des demandes de dispense de stage et des demandes d'autorisation d'enseignement en France.

Le colonel Bizot

Amiens, 12 janvier.

Le colonel Bizot, qui commandait le 200^e à Madagascar, est arrivé hier matin. Les officiers du 72^e et la musique du régiment l'attendaient à la gare, où une réception chaleureuse lui a été faite.

Une revue de troupes a été passée dans l'après-midi sur les boulevards, par le général commandant en chef. Le colonel Bizot, faisait partie de l'escorte. Il a été très acclamé par la foule.

Nouvelles militaires

Le général de division Saussier, gouverneur militaire de Paris, membre du conseil supérieur de la guerre, continuera à exercer, pendant l'année 1896, les fonctions de vice-président de ce conseil.

M. le général Dodds, commandant la 4^e brigade de marine, est nommé au commandement en chef des troupes de l'Indo-Chine, en remplacement de M. le général Duchemin, qui est désigné pour commander la 4^e brigade à Toulon.

La reine Victoria à Nice

On télégraphie de Londres :

La reine d'Angleterre partira le 9 mars de Londres pour se rendre à Nice, où elle restera jusqu'à la fin d'avril.

Les élections en Alsace-Lorraine

Metz, 13 janvier.

Dans la circonscription de Thionville-Boulay, M. Chartron a été élu député au parlement allemand par 10,800 voix contre 3,200 données à M. Schleicher, socialiste. Dans la circonscription de Metz, M. Pierron, Alsacien-Lorrain, a été élu par 9,680 voix ; M. Martin, socialiste, en a obtenu 3,762.

Les affaires du Transvaal

On télégraphie de Londres :

On croit, au Colonial-Office que le docteur Jameson et sa troupe seront ramenés en Angleterre à bord du transport « Natal » pour être traités selon la décision de la reine.

Vol de 30,000 francs

Lyon, 13 janvier.

Un vol des plus audacieux a été commis, hier, dans les bureaux de la Société générale, rue du Bat d'Argent, à l'angle de la rue de la République.

Un garçon de recette du Crédit lyonnais, nommé Mouzon, venait à onze heures livrer des titres. Pendant qu'il causait avec un employé, un adroit filou enleva dans son portefeuille 30,000 francs en billets de banque et des chèques pour une valeur égale. Aucun indice n'a pu être relevé, de nature à mettre sur les traces du coupable.

Le garçon de recette est un employé très estimé, sur qui ne peut peser aucun soupçon.

Suicide de M. Jacques Meyer

Paris, 11 janvier.

M. Jacques Meyer, le banquier bien connu, qui fut mêlé aux affaires du Panama, vient de se suicider dans les bureaux de sa maison de banque, 22, rue Saint-Augustin, en se tirant deux coups de revolver.

Très lié avec quelques personnages politiques, M. Meyer eut un moment de célébrité. Depuis deux ans, ses affaires étaient très embrouillées.

On croit que les affaires Lebaudy ne sont pas étrangères à la détermination prise par M. Meyer.

L'extradition d'Arton

On télégraphie de Londres :

On sait que samedi l'appel d'Arton revient devant le banc de la reine.

On assure de bonne source qu'Arton interjettera appel auprès de la Chambre des lords si l'extradition est confirmée.

Insultes à l'armée

On télégraphie de Vienne :

Le docteur Brestl, un des chefs du parti ouvrier, a été arrêté pour avoir insulté l'armée.

Les Italiens en Afrique

On écrit de Massouah :

La situation des troupes italiennes sur les hauts plateaux est pénible, vu le manque de vivres et le froid.

Le général Baratieri a demandé encore des renforts, des munitions et des vivres.

Les Abyssins ont détaché un corps de 5,000 hommes pour opérer du côté d'Assab.

A Cayenne

Le courrier des Antilles, arrivé à Paris, via Bordeaux, annonce l'arrestation, à Cayenne, du commandant de gendarmerie Gardeur, à la suite de la dénonciation d'un sous-officier de son arme.

Le général d'artillerie de marine Borgnis-Desbordes procédait à l'inspection des troupes de toutes armes et de la gendarmerie coloniale, lorsqu'il reçut d'un maréchal des logis de gendarmerie une plainte énonçant les faits les plus graves à la charge du commandant Gardeur.

Cet officier supérieur jouissait de la considération universelle dans la colonie et menait un assez grand train. Ses dépenses excédaient évidemment ses appointements. Or, il aurait été établi que par des moyens divers, des faux notamment,

il aurait détourné des sommes s'élevant approximativement à plus de 10,000 francs.

C'est ainsi que des états auraient été établis relatant des services donnant lieu à des indemnités supplémentaires, états fictifs mentionnant des services qui n'ont pas été faits par les gendarmes.

L'organisation des cantines dans les brigades de la colonie aurait été également l'occasion de fraudes. Les quantités de vivres nécessaires auraient été majorées et l'excédent des approvisionnements vendu sur le marché de Cayenne, où précisément les vivres sont hors de prix depuis la découverte des mines d'or de Carsevène.

Le général Borgnis-Desbordes est attendu en France vers le 25 janvier. A cet effet, il a dû quitter la Martinique par le courrier à destination de Saint-Nazaire. Il n'aurait pas attendu son départ pour adresser au Ministre des Colonies un rapport sur les faits extrêmement douloureux qui ont entraîné l'arrestation du commandant Gardeur.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Lycée Gambetta

Les élèves du Lycée Gambetta offriront jeudi prochain, 15 courant, à leurs professeurs et à leurs familles une matinée littéraire et musicale.

Cette fête aura lieu à 4 heures du soir, dans la grande salle du Théâtre.

Conférence

Dimanche, à eu lieu, au théâtre, devant une salle comble, la quatrième conférence au profit de la caisse des écoles, par M. Paumès, professeur au lycée.

Dans un langage à la fois simple et élégant, M. Paumès a fait faire à ses auditeurs un voyage en Tunisie.

Après avoir fait la description du pays, le conférencier a parlé du caractère et des mœurs des habitants.

La conférence de M. Paumès a soulevé les applaudissements unanimes de l'auditoire.

La séance s'est terminée par des projections lumineuses faites par M. Serres.

Chemin de fer

Avant peu, la compagnie du chemin de fer d'Orléans va apporter des modifications dans la marche des trains express de Paris à Toulouse et vice-versa par Brive et Cahors.

Le train qui part de Paris à 10 heures du matin et arrive à Toulouse à 10 heures 47 du soir, passant à Cahors à 8 heures 44 accélérera sa marche, et, en outre l'arrêt de ce train, qui est de 25 minutes à Brive, sera réduit à 6 minutes.

D'autre part, le wagon-restaurant, qui n'allait que jusqu'à Châteauroux, restera avec le train jusqu'à son arrivée à Montauban.

L'heure d'arrivée sera ainsi avancée d'une heure environ.

Les mêmes modifications seront apportées au train qui part de Toulouse à 2 heures 43 du soir, passe à Cahors à 4 heures 39 et arrive à Paris à 4 heures 37 du matin.

Incendie

Hier, à six heures du soir, un incendie s'est déclaré au faubourg Saint-Georges, dans la maison Calvet, chez M. Bonnet, filateur.

Le feu a été mis par une lampe qui s'est renversée dans la chambre où Bonnet, malade, était alité.

L'incendie a été rapidement éteint. Les dégâts sont insignifiants.

LE DOCTEUR CALMEILLE

M. le docteur Calmeille, dont nous avons annoncé la mort, était né à Gourdon en 1839. Après avoir fait de solides études classiques à l'institution secondaire que dirigeaient alors les MM. Gibiat, il alla commencer ses études de médecine à Bordeaux, où quelque temps après il fut reçu à l'internat. Mais pour les terminer il voulut suivre les cours de la Faculté de Paris, et pour cela il s'imposa de devenir surveillant dans un grand lycée et de travailler pour lui pendant les heures de liberté, montrant ainsi toute l'énergie d'une volonté qui n'a jamais faibli.

Reçu docteur, il n'eût pas hâte de jouir de son titre ; il préféra, au prix des mêmes fatigues, fréquenter encore les hôpitaux de Paris et travailler sous la direction des maîtres éminents à assurer son diagnostic.

C'est au milieu de ces études que le surprit la malheureuse guerre de 1870, pendant laquelle son empressement à soigner les blessés n'eut d'égal que son courage à affronter la mort sur les champs de bataille.

Ce zèle et cette intelligence à quel degré ne les montra-t-il pas encore, lorsque de retour à Gour-

don, en 1871, il eut à se multiplier dans la plupart des communes du canton pour disputer à la mort les victimes de la variole ? Se prodiguant sans compter et sans songer à lui, il courait auprès de tous ceux qui l'appelaient, se refusant le moindre repos et montrant toujours le même courage.

Désormais M. le docteur Calmeille est connu dans tout le canton de Gourdon ; son nom est sur toutes les lèvres ; ses amis songent à lui pour le Conseil général et la mairie de Gourdon, où il arrive en 1876 et qu'il administre jusqu'à la fin de ses jours, sauf pendant la retraite volontaire qu'il s'imposa de 1888 à 1892.

Soit à la mairie, soit à l'assemblée départementale, il a toujours combattu pour les idées républicaines, et là, comme ailleurs, il a fait preuve d'une indépendance de caractère et d'une fermeté dans le culte de la vérité qui faisaient comprendre à tout le monde que pour lui, République était synonyme de Loi, Justice, Liberté, Progrès, Tolérance.

L'intérêt qu'il portait aux choses de la ville et du canton n'était en rien affaibli par les occupations toujours multiples que lui donnait sa profession, dans laquelle il était d'une abnégation si admirable, qu'il oubliait ses propres souffrances, pour ne songer qu'à soulager celle des autres. C'est même en grande partie à ce zèle infatigable que nous devons aujourd'hui de déplorer sa perte. Les premiers symptômes du mal dont il sentait toute la gravité ne l'ont pas même arrêté dans sa noble tâche. Donnant des consultations jusqu'à son dernier jour, il est tombé comme un soldat au champ d'honneur, dans toute la force de l'âge et la maturité de son talent.

Obsèques

Accessible à tous, c'est surtout vers les pauvres que l'appelait la bonté de son cœur. Aussi sont-ils venus en grand nombre se joindre à l'immense population qui l'accompagnait jeudi à sa dernière demeure, et dont l'imposant cortège était le témoignage de la respectueuse estime et des regrets unanimes que laisse dans le canton et la ville de Gourdon M. le docteur Calmeille.

Sur sa tombe quatre discours ont été prononcés : M. Granier, 1^{er} adjoint, a parlé au nom de la municipalité ; M. le sous-préfet de Gourdon au nom du Gouvernement ; M. le docteur Laurinier au nom du corps médical, et M. Vialle, juge d'instruction, au nom de la Commission administrative de l'Hospice.

Discours de M. Granier, adjoint

Dans ces pénibles circonstances, nous venons ici, au nom du Conseil municipal, exprimer les regrets que nous éprouvons de la perte de celui qui fut non seulement le maire de Gourdon, mais encore l'ami et le camarade de nous tous.

Comme le guerrier dont l'histoire nous a conservé le nom, Calmeille est mort au champ d'honneur. Et c'est bien au champ d'honneur qu'il a succombé, puisqu'une nuit d'hiver, passée entière au chevet d'un malade, a déterminé le fatal dénouement. Esclave de son art, il meurt victime du devoir.

A nous qui avons été mêlé à son existence, qui avons pu juger de tout ce qu'il y avait de bon et de vaillant dans cette généreuse nature, à nous, dis-je, incombe le triste privilège d'esquisser les traits principaux de cette carrière toute de dévouement, de labeur et d'abnégation.

Né parmi les plus humbles (il ne l'oublia jamais), il s'éleva par le travail et l'étude, et prit son rang parmi les sommités médicales. C'est de lui qu'on peut dire qu'il est doublement le fils de ses œuvres, car à ses débuts il fut obligé de pratiquer l'enseignement en même temps qu'il poursuivait le doctorat.

A peine venait-il, en 1870, d'obtenir son diplôme de docteur, que des malheurs inouïables s'appesantirent sur le pays. Aussitôt, ne consultant que son devoir, il s'enrôla dans le corps médical, affronta les fatigues et les périls de cette désastreuse campagne, et prodigna les soins les plus pressés aux malheureuses et trop nombreuses victimes des batailles livrées autour de Sedan et de Metz.

A la conclusion de l'armistice, il revint au milieu de nous ; mais les négociations ayant révélé les exigences du vainqueur, un moment on put craindre le renouvellement de la lutte. Calmeille n'hésita pas ; il se sacrifia encore une fois, partit pour Bordeaux et organisa le service de santé d'un régiment de mobiles.

La paix définitive intervint heureusement et Calmeille fut rendu à sa ville natale. Certes, il pouvait, comme médecin et avec ses aptitudes, prétendre à une scène plus retentissante que celle de Gourdon, mais, retenu par de profondes affections, il demeura parmi nous. Il y arriva en 1871, au moment où sévissait une épidémie des plus meurtrières ; il la combattit avec un ardeur sans pareille, avec une passion qui fit l'admiration de tous ses concitoyens.

Dès ce jour, il avait conquis tous les cœurs et la carrière politique lui fut ouverte. Il fut successivement nommé conseiller municipal, conseiller général et maire. Il faut avoir assisté aux manifestations dont il était l'objet, pour avoir une idée de l'enthousiasme que provoquaient ses succès électoraux.

Au début de cette carrière politique, dans ce désordre inhérent aux grandes secousses d'un grand pays, alors que les opinions chancelantes et désorientées cherchaient un guide, elle trouva dans le docteur Calmeille l'honnête homme, l'homme d'esprit et de bon sens qui, montrant l'impudence des uns, activant la lenteur des timides, fonda enfin, au milieu de difficultés sans

nombre, cette phalange républicaine dont les rangs grossirent rapidement et qui résista, dans notre ville, avec un courage digne d'éloges, aux assauts répétés des 24 et 16 mai.

La critique injuste et passionnée ne changera rien à ce fait : Calmeille fut l'ouvrier indispensable de la première heure et comme tel il a droit à la reconnaissance et à l'admiration de tous les républicains.

Ses concitoyens l'ont tellement bien reconnu qu'ils lui sont restés fidèles jusqu'au dernier jour et qu'il meurt investi de tous les attributs qu'une ville peut décerner au plus cher de ses enfants.

Maintenant, de ce qui fut le docteur Calmeille, il ne reste plus que ce cercueil que la terre va recouvrir à tout jamais ! C'est bien le cas de rappeler ces mots : Ainsi finit la gloire du monde.

Mais si sa dépouille nous est ravie, son souvenir survivra ! Et comment ne survivrait-il pas ? Pendant vingt-cinq années consécutives il a occupé la scène, soit comme médecin, soit comme homme politique. Pendant ces vingt-cinq années, pas une défaillance ! Inébranlable dans ses convictions ! Intraitable sur le point d'honneur ! On dira de lui avec raison : il fut un caractère et un homme de bien.

Je n'abandonnerai pas ce lieu sans adresser, au nom du Conseil municipal, à sa compagne inconsolable ainsi qu'à son fils, l'expression la plus sincère de nos regrets et de nos sentiments de condoléance.

Docteur Calmeille, je vous adresse, au nom de ce même Conseil, le suprême et dernier adieu !

Discours de M. Vialle

Messieurs.

Je viens, au nom de la Commission administrative de l'Hospice, dont M. Calmeille était président, déposer sur sa tombe un dernier hommage.

Comme maire de la ville, il a dirigé pendant longtemps les travaux de cette commission. Il connaissait à fond les intérêts et les besoins de notre établissement hospitalier ; aucune des questions administratives ou financières s'y rattachant n'échappait à sa compétence. Il apportait dans l'accomplissement de ses devoirs de président un zèle, une sollicitude, une clairvoyance qui ne se sont jamais démentis et dont ses collaborateurs surverront pieusement la mémoire.

Mais ce fut surtout auprès des malades hospitalisés dans cet asile qu'il déploya son infatigable dévouement à la grande cause des déshérités de ce monde. J'en prends à témoin les nombreuses personnes qu'il y a soulagées ou guéries, et ces incomparables soins de Saint-Vincent, gardiennes vigilantes de nos infirmes et de nos vieillards, dont l'incessante activité et l'intelligente charité secondaient si bien les prescriptions du docteur.

Adieu, cher président, votre exemple ne sera pas perdu !

A vous, l'ineffaçable souvenir de vos anciens collaborateurs !
A vous l'éternelle reconnaissance du personnel de notre Hospice !

Discours de M. le Sous-Préfet

M. le préfet regrette vivement de n'avoir pu assister à ces obsèques. Retenu à Cahors, il a bien voulu me charger de le représenter.

Notre émotion est grande. Nous sommes tous, ici, animés d'un même sentiment, en nous trouvant au bord de cette tombe si prématurément ouverte.

Vous venez d'entendre parler, avec cette éloquence d'autant plus émouvante qu'elle venait du cœur, de M. Calmeille, dont on vous a rappelés les principales phases de sa vie, et à qui viennent d'être adressés les regrets et les derniers hommages du Conseil municipal et de la population de Gourdon.

En vérité, je me demande quels traits nouveaux je pourrais ajouter à la physionomie de votre regretté concitoyen ? Tour à tour, on a montré en lui l'homme du devoir qui donna ses soins aux blessés lorsque la France meurtrie lutta contre ses envahisseurs avec le courage du désespoir ; le conseiller municipal et le maire, qui se préoccupa toujours des intérêts de ses concitoyens ; le médecin qui donna, à tous, ses soins les plus empressés et les plus éclairés.

Comment pourrais-je prendre la parole, pour ne rien répéter de ce qui a été dit si le Gouvernement, que j'ai l'honneur de représenter, n'avait tenu à s'associer à vos pieux hommages, à donner un dernier témoignage de sympathie à M. Calmeille qui, un des premiers, lutta dans ce canton pour amener le triomphe de la République ?

Comme médecin de l'assistance publique, M. Calmeille avait ses grandes et ses petites entrées dans les plus humbles chaumières. Ils sont légion ceux à qui il prodigua, sans compter, les soins les plus assidus, les plus dévoués. Ne voyant dans ceux qui souffraient que des semblables à secourir, il mettait ainsi journellement en pratique le dernier mot de notre belle devise : Fraternité. Aussi, profondément touchés de ce qu'il faisait pour eux, poussés par la reconnaissance, nombreux furent ceux qui lui donnèrent leur voix, lorsqu'il entra, en 1877, au Conseil général, comme conseiller général républicain.

Le canton de Gourdon était gagné à la République. Depuis lors, à chaque renouvellement de son mandat, comme naguère encore, ses électeurs lui furent fidèles.

Convaincu également que l'instruction était un bienfait, il prêta tout son concours lorsqu'il s'agit de vulgariser cette instruction, de secourir les efforts de notre Démocratie qui voulait faire de tous les Français des hommes libres, dans la plus large acception de ce mot. Déplorant combien il était regrettable de laisser les enfants dans cette ignorance presque systématiquement voulue d'autrefois, il fut un des premiers à doter Gourdon de ses écoles publiques.

A ce point de vue encore, le Gouvernement de la République, qui s'honore d'avoir donné à tous l'instruction, devait bien un dernier hommage à l'homme qui l'avait secondé alors que la question de l'enseignement laïque et obligatoire n'était encore qu'à l'étude.

Et maintenant, s'il m'était permis de donner, ici, quelques conseils à ceux qui, comme moi, sont trop jeunes pour avoir connu l'époque difficile où des hommes de cœur luttaient pour amener l'avènement du gouvernement républicain dont ils bénéficient aujourd'hui, je leur dirais devant ce cercueil : Souvenons-nous du passé, soyons fermes et vaillants. N'oublions pas que nos aînés nous ont créés de grands devoirs, et qu'il nous appartient de compléter leur œuvre et de la rendre impérissable. Faisons de plus en plus aimer cette République qu'ils rendent digne du respect du monde entier, et qui, par sa sagesse et sa puissance, est arrivée à voir cette alliance dont se réjouissent tous les bons patriotes. Nous honorerons ainsi leur mémoire ou leur donnerons de bien précieux encouragements.

Quant à cette famille éplorée, si subitement et si cruellement frappée dans ses plus chères affections, puisse le témoignage ému de toutes les sympathies, qui lui sont manifestées en cette pénible épreuve, atténuer et adoucir sa légitime douleur.

Concours de dénoisillage

Nous lisons dans le *Gourdonnais* : Comme nous l'avions annoncé, un concours de cassage, de dénoisillage et de triage de noix a eu lieu à Gourdon dimanche dernier, 5 janvier.

Les dénoisilleuses, au nombre de cinquante environ, se sont rendues dans la cour de l'ancienne école des frères, qui avait été pour l'occasion habilement décorée.

C'était vraiment un joli spectacle que celui de ces dénoisilleuses, aux figures les plus variées, occupées à casser, frappant sans trêve avec leur malleque.

Après le concours les concurrentes se sont rendues à l'hôtel de la Providence, où les organisateurs de la fête leur offraient un banquet. On a bien dîné. On a surtout bien parlé. A la fin du repas, les dénoisilleuses ont chanté en chœur plusieurs vieilles chansons patoises, de celles qu'elles ont l'habitude de chanter en cassant les noix. Tout cela a été très gai, très intéressant.

Enfin, après le dîner, grand bal, où tout le monde s'en est donné à cœur joie.

Montcuq

Par arrêté de M. le préfet, en date du 31 décembre 1895, M. Clément Calassou, négociant, est nommé administrateur du bureau de bienfaisance ; ses pouvoirs prendront fin le 31 décembre 1899.

Par arrêté du même jour, M. Joseph Bénays est nommé membre de la commission administrative de l'hospice ; ses pouvoirs prendront fin le 31 décembre 1899.

Explosion de dynamite

Du *Petit Parisien* :

Le sieur Laborie, propriétaire au Bourg, aperçut samedi sur le rebord de sa fenêtre un objet métallique en forme d'étui, c'était une cartouche de dynamite ; il la saisit et essaya de l'ouvrir, mais aussitôt une explosion formidable se produisit et le malheureux fut relevé tout en sang par les voisins accourus au bruit.

L'infortuné Laborie a les doigts de la main droite brisés et de graves blessures à la main gauche et au visage.

La gendarmerie a ouvert une enquête, mais on n'a pu découvrir la provenance de cette cartouche ni dans quel but elle avait été déposée chez Laborie ; on ne connaît pas d'ennemis à ce dernier.

AGRICULTURE

L'année 1895 au point de vue viticole

De la *Revue de Viticulture* :

L'année 1895 marque un point d'arrêt dans le développement de la production viticole, non parce qu'il y a eu ralentissement dans l'œuvre de la constitution, mais parce que les circonstances atmosphériques qui dominent la culture, ont été particulièrement défavorables. Ses débuts n'avaient cependant pas été mauvais. L'hiver s'est terminé, il est vrai, par une période de froids d'une rigueur et d'une durée exceptionnelles qui ont tout d'abord inspiré des craintes assez vives, mais bientôt heureusement dissipées ; la vigne a échappé ensuite aux gelées du printemps. C'étaient autant de raisons pour envisager l'avenir avec confiance. Mais, dès le début de la végétation, la sortie des raisins s'est montrée médiocre, et, peu après, les plantations du Midi ont été atteintes par une attaque du Mildiu dont l'intensité et la rapidité ont pris beaucoup de propriétaires au dépourvu. Le mal, qu'on n'a pu combattre en temps utile, a causé des ravages considérables et réduit immédiatement dans une forte proportion les prévisions de la future récolte.

A peine se remettait-on de l'alerte ainsi causée, en acceptant une situation contre laquelle on ne pouvait rien, qu'on notait dans le Sud-Ouest une invasion de Black-Rot comme jamais encore on n'en avait vu. En dépit des traitements opérés, le fléau n'a cessé de faire des progrès en réduisant la récolte d'un tiers ou de moitié sur certains points, en la détruisant presque complètement en d'autres. Sous l'influence, enfin, de températures particulièrement élevées, ainsi que de la sécheresse des mois d'oct et de septembre, les grains de raisins n'ont pas pris le développement sur lequel on pouvait compter. Tout compte fait, le rendement du vignoble français qui avait atteint, en 1893, le chiffre extraordinaire de 50 millions d'hectolitres et, en 1894, le chiffre, considéré comme normal pour le moment, de 39 millions d'hectolitres, n'a été, pour 1895, que de 27 millions d'hectolitres.

Si la quantité a fait défaut, il y a eu du moins sous le rapport de la qualité, d'abord, et sous celui des prix ensuite, qui, hésitant d'abord, se sont élevés, pour les sortes courantes, de 8 à 10 fr. par hectolitre au-dessus des cours de l'année passée. Ce relèvement des conditions de vente n'a pas suffi partout à dédommager les cultivateurs de l'infériorité de leur récolte ; il leur a cependant rendu confiance dans l'avenir, en montrant que les prix courants du vin tendent à se régler, surtout d'après l'importance des vendanges. Aussi, de toutes parts, se dispose-t-on à préparer des créations nouvelles.

Au point de vue pratique, la culture de la vigne a profité de découvertes intéressantes. Le badigeonnage à l'automne des souches et des plaies de taille au sulfate de fer, préconisé par le docteur Rassignier, accepté d'abord avec une certaine défiance, a donné des preuves si manifestes de son efficacité contre la chlorose, que son application s'est rapidement généralisée. D'autre part, les procédés de fécondation artificielle de la vigne, signalés par M. Jurie, ont sauvé de l'indifférence, sous laquelle elles menaçaient de disparaître, certaines variétés de raisins de table particulièrement exposées à la coulure. Ce sont deux innovations caractéristiques de l'année.

Dans l'ordre de la machinerie viticole, l'année 1895 aura marqué le succès définitif des pressoirs continus qui sont devenus des instruments pratiques d'un fonctionnement régulier ; c'est la confirmation des prévisions de l'année passée.

Les questions de vinification ont pris, dans toutes nos régions viticoles, une importance prédominante. Jusqu'à présent, c'est sur la tradition surtout qu'on s'est appuyé dans le choix des méthodes d'œnologie. La science cherchait à les expliquer plutôt qu'à les perfectionner ; elle permet maintenant de jouer un rôle de plus en plus considérable dans la conduite des fermentations. Si elle n'a pas encore d'indications bien nettes à donner aux viticulteurs, elle est, du moins, en possession de moyens d'étude qui vont lui permettre de marcher avec sûreté. Ses progrès vont être favorisés par la création de stations œnologiques qui ont été organisées cette année à Montpellier, à Nîmes et à Narbonne.

En même temps que se perfectionne l'industrie viticole, se prépare la réforme du régime des boissons dont le Sénat est saisi après la Chambre des députés. Toutes les difficultés qui en ont retardé la réalisation ne sont pas résolues, mais on est d'accord sur la nécessité d'un large dégrèvement des droits actuels, sinon sur leur suppression totale, et nous ne voulons pas douter d'une solution pour l'année 1896.

A VENDRE

Un break léger à quatre places, en bon état. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Bourse de Paris

Cours du 14 Janvier 1896

RENTES

3 0/0.....compt.	101 22
3 0/0 amortissable.....compt.	100 55
4 1/2 0/0.....compt.	106 40

Bibliographie

Dictionnaire d'Hygiène

PAR UN COMITÉ DES SPÉCIALITÉS

Publié sous la direction du Dr E. Sattler avec la collaboration de MM. H. Koltz, L. Forest de Faye, Al. Perchet, F. Caillet, docteurs en médecine.

A une époque où toutes les questions se rattachant à l'hygiène sont plus que jamais à l'ordre du jour, il nous semble intéressant de présenter au public un ouvrage à la fois pratique et complet qu'il puisse consulter avec fruit.

Certes des Traités de ce genre sont nombreux déjà ; mais, en raison des documents arides et des considérations scientifiques qui y sont développées, ces œuvres d'une valeur indiscutable ne peuvent s'adresser qu'à des hommes spéciaux. Les petits manuels, dont les auteurs se sont le plus souvent bornés à traiter un seul point de l'hygiène, ne répondent pas davantage au but que nous nous sommes proposé. Notre ouvrage ne sera donc pas un livre d'érudition, il ne saurait prétendre qu'aux mérites modestes de l'exactitude et de la clarté.

Il s'agissait avant tout de rendre les recherches faciles et rapides ; nous avons pour cela adopté le classement alphabétique que comporte le dictionnaire ; les matières sont ainsi traitées d'une façon concise, il est vrai, mais nous espérons avoir satisfait à cette nécessité d'exposition sans que la valeur de l'explication donnée puisse en souffrir.

Par la multiplicité de ses articles, notre Dictionnaire réunit toutes les connaissances utiles en hygiène ; il peut donc servir de *vade-mecum*, de guide sûr et méthodique à tous ceux qui sont soucieux de leur santé et d'un bien-être judicieusement entendu.

Ce dictionnaire sera publié en livraisons de 64 pages in-8°, le 1^{er} et 15 de chaque mois à partir du 1^{er} novembre.

L'ensemble comprendra de 12 à 15 livraisons, soit environ 900 pages, prix de chaque livraison 50 centimes.

Librairie E. BERNARD et Cie, Paris, Quai des Grands Augustins, 53 ter.

Un bon livre recommandé à toutes les mères


De l'éducation des jeunes filles, tel est le titre du nouvel ouvrage que vient de faire paraître la baronne Staffe dans sa bibliothèque d'éducation française, si luxueusement éditée par Edouard Rouveyre. Ce volume renferme les « Avis de la marquise de Lambert à sa fille » et l'on y trouvera, ainsi que dans celui précédemment paru « de l'Education des jeunes gens », des conseils de la plus juste et la plus haute portée, sur tout ce qui concerne les devoirs de la vie.

En s'adressant aux jeunes filles, l'auteur fait surtout appel aux sentiments qui sont l'apanage de la femme, forment le caractère, conduisent l'esprit, gouvernent la volonté et répondent de la réalité et de la durée de toutes vertus. Toutes les mères, dans quelque situation qu'elles se trouvent, pourront mettre sous les yeux de leurs filles ces conseils qui les guideront mieux que ne le pourraient faire les plus longs enseignements. Elles y trouveront les pensées les plus justes et les plus délicates.

Il est certain que la perfection et le bonheur se tiennent. Pour arriver à cette perfection, il suffira de lire, de peser chaque pensée de cette mère qui, connaissant à fond le monde et ses dangereux attraits, donne à sa fille les conseils de son expérience, de sa finesse exquise, de son intelligence remarquable et de ses sentiments nobles et élevés ; l'essence, en un mot, de tout ce qu'elle a vu et médité, afin qu'elle soit la base de sa conduite et assure son bonheur.

Cette publication, d'un prix minime (trois francs) forme un beau volume in-16 Jésus, impression de luxe sur papier vélin, titre rouge et noir, couverture avec fers gravés, et se trouve en vente chez tous les libraires de notre ville.

M. Ed. Rouveyre, éditeur, 76, rue de Seine, à Paris.



Par arrêté préfectoral à dater de ce jour, il est absolument interdit de tousser...

AVIS - pour éviter toute contravention se procurer immédiatement des pastilles du Dr Cabanes, qui guérissent Rhumes, toux, Bronchites, Catarrhes, Enrouement, Grippe, etc.

Les Pastilles du Dr Cabanes se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies.

Les Pastilles du Dr Cabanes se vendent au prix de 1 fr. 25 la boîte. Envoi franco contre timbres. Dépôt : Pharm^{ie} DERBECCQ, 24, Rue de Charonne, PARIS

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour de famille, pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour de famille, de 1^{re}, 2^e et 3^e classe, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau d'Orléans, avec faculté d'arrêt à tous les points du parcours désignés par le voyageur, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Avec les réductions suivantes, calculées sur les prix du Tarif général d'après la distance parcourue, sous réserve que cette distance, aller et retour compris, sera d'au moins 300 kilomètres.

Pour une famille de 2 personnes	20 %
— 3 —	25 %
— 4 —	30 %
— 5 —	35 %
— 6 — ou plus	40 %

Durée de validité : 33 jours non compris les jours de départ et d'arrivée.

La durée de validité des billets de famille peut être prolongée une, ou deux fois de 30 jours, moyennant le paiement, pour chacune de ces périodes, d'un supplément égal à 10 % du prix du billet de famille.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite quatre jours au moins avant le jour du départ.

Excursions aux Stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les sta-

tions balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi, et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guéthary (halte), Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kil. au moins de la station thermale ou balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 % du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour du départ.

Voyages dans les Pyrénées

La compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le centre de la France, les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

1^{er} itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjeau, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

3^e itinéraire

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris.

Les prix de ces billets sont les suivants :

1^{re} classe 163 fr. 50 — 2^e classe 122 fr. 50. — Durée de validité : 30 jours.

La durée de ces différents billets peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque pé-

riode, d'un supplément de 10 % du prix du billet.

Il est délivré de toute gare des compagnies d'Orléans et du Midi, des billets Aller et Retour de 1^{re} et 2^e classe réduits, pour aller rejoindre les itinéraires ci-dessus, ainsi que de tout point de ces itinéraires pour s'en écarter.

AVIS. — Ces Billets doivent être demandés au moins 3 jours à l'avance.

Bibliographie

JOURNAL DES DEMOISELLES

ÉDITION MENSUELLE

Soixante-deux années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des Demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque.

A un mérite littéraire unanimement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles.

Chaque livraison renferme :

1° 32 pages de texte : Instruction, littérature, éducation, modes, gravures d'art, etc.

2° Un Album de patrons, broderies, petits travaux, avec explication en regard, formant à la fin de l'année une collection de plus de 500 dessins.

3° Une feuille de patrons, grandeur naturelle, imprimés ou découpés, soit environ 100 patrons par an.

4° Une ou deux gravures de modes colorisées, soit 18 par an.

5° Modèles de Tapisseries ou de petits travaux en couleurs.

6° Annexes variées. — Tapisseries par signes — Imitations de peinture — Musique — Opérette — Chiffres enlacés — Alphabets — Cartonnages — Abat-jour — Calendriers, etc.

Bureaux, 14, rue Drouot, — Abonnement : Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. — Seine, 11 fr. — Les abonnements partent du 1^{er} janvier de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

LA POUPEE MODÈLE

JOURNAL DES PETITES FILLES

Illustré de 200 gravures environ dans le texte

La Poupée Modèle, dirigée avec la moralité dont le Journal des Demoiselles a constamment donné la preuve, est entrée dans sa trente-et-unième année.

L'éducation de la petite fille par la poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appréciée des familles : pour un prix des plus modiques, la mère y trouve maints renseigne-

ments utiles, et l'enfant des lectures attachantes instructives, des amusements toujours nouveaux, des notions de tous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâce à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en douter.

Bureaux, 14, rue Drouot, Paris. — Paris, 7 fr. — Départements, 9 fr. — Étranger, 11. — Les abonnements partent du 15 décembre de chaque année. — Envoyer un mandat de poste à l'ordre du Directeur. — Envoi gratuit d'un numéro spécimen.

Chaque livraison renferme en outre : Cartonnages colorisés. — Figurines à découper. — Décors de théâtre. — Patrons pour poupée. — Surprises de toute sorte. — Musique.

La Nouvelle Revue

18, Boulevard Montmartre, Paris.

Directrice : Madame Juliette ADAM

PARAIT LE 1^{er} ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PREZ DE l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois	
	Paris et Seine	50 ^{fr.}	26 ^{fr.}	14 ^{fr.}
	Départements	56	29	15
	Étranger...	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les Bureaux de poste, les agences du Crédit Lyonnais et celles de la Société générale de France et de l'Étranger.

Journal de la Santé

REVUE D'HYGIÈNE ET DE MÉDECINE POPULAIRE

CRÉÉE EN 1884

PARAIT TOUS LES DIMANCHES EN 32 PAGES

avec gravures dans le texte.

Consultations gratuites par la voie du Journal par d'éminents spécialistes.

PRIME GRATUITE : Dictionnaire de l'Homme sain et de l'Homme malade, par le Dr J. Rossi, Encyclopédie complète d'Hygiène et de Médecine populaire. Cette prime vaut 8^{fr.} en librairie.

ABONNEMENTS : UN AN, 6 FR.; UNION POSTALE, 8 FRANCES. (Ajouter 1 fr. pour l'affranchissement de la Prime.)

BUREAUX : 5, Boulevard Montmartre, Paris (Téléphone).

On s'abonne, en envoyant mandat-poste à l'Administration du Journal, 5, Boulevard Montmartre, Paris et à tous les Bureaux de poste de France et de l'Étranger.

AFFICHAGE GÉNÉRAL et DISTRIBUTION d'IMPRIMÉS

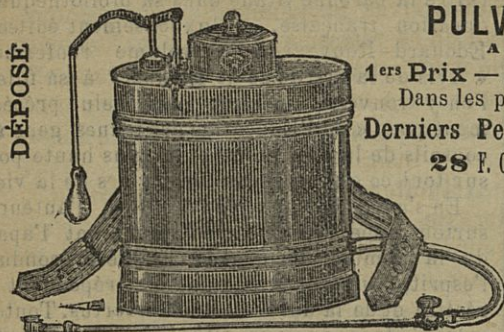
L. AUBOURG & C^o

4, RUE SAINTE-ANNE (Avenue de l'Opéra)

PARIS

La Maison L. AUBOURG & C^o, fondée en 1878, se charge de l'AFFICHAGE de toute nature ainsi que de la DISTRIBUTION des IMPRIMÉS pour Paris, la Province et l'Étranger. Cette maison de 1^{er} ordre possède de nombreux emplacements pour la pose des Affiches en papier et sur toile; elle a des correspondants dans toutes les communes de France.

S'adresser à M. DUEZ, Directeur 4, Rue S^{te}-Anne (Avenue de l'Opéra) Paris.



PULVÉRISATEUR-DEPEYRE

A pompe directe et air comprimé

1^{er} Prix — Hors Concours — Médailles d'Or

Dans les principaux Centres viticoles de France

Derniers Perfectionnements. Appareil garanti

25 F. CUIVRE JAUNE — 32 F. CUIVRE ROUGE

F. DEPEYRE, Inventeur-fabricant

Chevalier du Mérite Agricole

18, Boulevard Gambetta, à Cahors (Lot)

NOTA. — Vu le grand nombre de demandes prière de se faire inscrire au plus tôt.

Cave Bordelaise

3, rue de la Mairie, CAHORS

M. LASSERRE, ANCIEN CHEF DE SECTION

M. COMBARIÉU, Successeur

Livraisons au détail et à domicile de vins vieux en bouteilles de Bordeaux-Médoc, vieux Cahors, vins blancs secs et doux de la Gironde et de Banyuls-sur-Mer (garantis de raisins frais), Grenache, Muscat et Banyuls supérieur (vins de propriété), Cognacs, Rhums, Armagnacs de 1^{re} marque. Spiritueux, Liqueurs de marque, Champagnes, Vins en fûts et Eaux minérales. — Prix très réduits sur tous les articles eu égard à leur qualité tout-à-fait supérieure.

PRIME GRATUITE A NOS LECTEURS

Tout lecteur du Journal du Lot n'a qu'à remplir le bulletin ci-dessous et à l'adresser, avant le 31 Décembre 1895 au Directeur du Gourmet, 12, rue Turbigo à Paris, pour recevoir gratuitement, pendant un mois, cette intéressante Revue de cuisine pratique dont l'abonnement annuel est de 5 fr. pour la France et de 6 fr. pour l'étranger.

M

désire recevoir le Gourmet gratuitement pendant un mois.



Inoffensif, d'une pureté absolue, guérit en 48 HEURES les écoulements qui exigeaient autrefois des semaines de traitement par le copahu, le cubèbe, les opiatés et les injections. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

La Grande Encyclopédie

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE MM. :

BERTHELOT, sénateur, membre de l'Institut.

H. DERENBOURG, prof à l'École des langues orientales.

F. CAMILLE DREYFUS, député de la Seine.

A. GUY, professeur à l'École des chartes.

GLASSON, de l'Institut, prof à la Faculté de droit.

D^r L. HAHN, bibliothécaire de la Faculté de médecine.

G.-A. LAISANT, docteur ès sciences mathématiques.

H. LAURENT, examinateur à l'École polytechnique.

E. LEVASSEUR, de l'Institut, prof au Collège de France.

H. MARION, professeur à la Sorbonne.

E. MUNTZ, conservateur de l'École des beaux-arts.

A. WATZ, prof à la Faculté des lettres de Bordeaux.

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE, dont les articles sont rédigés et signés par plus de 500 collaborateurs — tous éminents spécialistes. — est le seul ouvrage français de cette nature justifiant son titre.

Elle formera environ 23 volumes gr. in-8° colombier de 1200 pages, qui se publient par livraisons de 48 pages paraissant le jeudi de chaque semaine.

La Grande Encyclopédie se nous dé-

livrer d'une multitude de volumes indigènes de l'omniscience. (Arsène Houssaye)

Demander Prospectus détaillés aux Editeurs

Broché : 600 fr.

Payables : 10 fr. par mois ou 500 fr. comptant

Relié : 750 fr.

Payables : 15 fr. par mois ou 650 fr. comptant

H. LAMIRAILT et C^{ie}, 61, rue de Rennes, Paris



GRANDE MARQUE NATIONALE

CLÉMENT

LA MARQUE LA PLUS CONNUE DU MONDE ENTIER

La plus réputée — La meilleur marché

Bicyclette de luxe 500 fr. pneumatique DUNLOP

id. n° 1 375 fr. — —

id. n° 2 325 fr. — —

Bicyclette de luxe p^e dames 575 fr. pneumatique DUNLOP

id. n° 1 id 450 fr. —

id. n° 2 id 375 fr. —

Toutes les roues des machines CLÉMENT sont montées avec les nouveaux rayons tangents incassables renforcés aux deux bouts.

Demander le catalogue à M. Jean LARRIVE, agent général, A CAHORS.

DES AGENTS SÉRIEUX SONT ACCEPTÉS DANS TOUS LES CANTONS DU LOT.

25 ANS DE SUCCÈS.

MAISON DE CONFIANCE

LA POSE DES DENTS

Le Redressement & toutes les Opérations relatives à l'ART DENTAIRE.

AUDOUARD

Chirurgien-Dentiste

16 Rue du Maréchal Brune

BRIVE (CORRÈZE)

Nota. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive, pour le consulter, à vouloir bien lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : AUDOUARD BRIVE.

IMPUISSANCE Pilules Spitaels, effet immédiat, sans nuire à la santé. 4 fr. SPITAEELS, pharmacien, Lille. Envoi discret.

A vendre après décès

Une IMPRIMERIE des plus anciennes, possédant deux journaux républicains, 26^e année d'existence. — Fournisseur de la Préfecture. — Grand annuaire, propriété de la Maison.

On traitera de gré à gré. — S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, aux initiales A. C.

Le propriétaire-gérant : LAYTOU.